



LES ETUDES SUPERIEURES
DANS LE DOMAINE DE L'ART



POSEZ-VOUS D'ABORD LES BONNES
QUESTIONS...
TOUT D'ABORD POURQUOI VOULEZ-VOUS
FAIRE DE TELLES ÉTUDES ?

Parce que je veux gagner beaucoup d'argent

**Parce que j'ai envie
d'animer des histoires**

**Parce que j'aime
les beaux objets**

**Parce que je veux créer
et exposer**

**Parce que je veux
construire
des bâtiments**

**Parce que je veux travailler
avec une équipe de créateurs**

**Parce que je veux inventer
des vêtements**

Parce que j'adore la déco

**Parce que j'aime aller au
musée**

**Parce que je veux exposer
les œuvres des autres**



**Parce que j'ai envie d'être
célèbre et admiré(e)**

**Parce que j'aime parler
des œuvres aux autres**



Ministère de la Culture:
les écoles supérieures d'art

Ministère de l'Education Nationale :
les écoles supérieures d'arts appliqués



ECOLES SUPERIEURES D'ART





Une formation de professionnels,
artistes,
créateurs et auteurs dans le domaine
des arts visuels.

Ces établissements préparent les étudiants à des
diplômes nationaux ou des diplômes d'écoles à
bac+3 (DNA) et **bac+5 (DNSEP)**



COMMENT CHOISIR ENTRE PLUSIEURS ÉCOLES D'ART ?

- Les **45** écoles supérieures d'art proposent des formations dans trois options : **art**, **design** et **communication**. Certaines d'entre elles développent des spécialités (design culinaire, bande dessinée, espace sonore, design graphique, etc.)

5 écoles nationales préparent à des diplômes d'école qui leur sont propres :

- l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) ;
- l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI/Les Ateliers) ;
- l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Paris (ENSBA) ;
- l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles (ENSP) ;
- Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains (diplôme spécifique en deux ans après un diplôme à Bac +5).

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CULTURE -

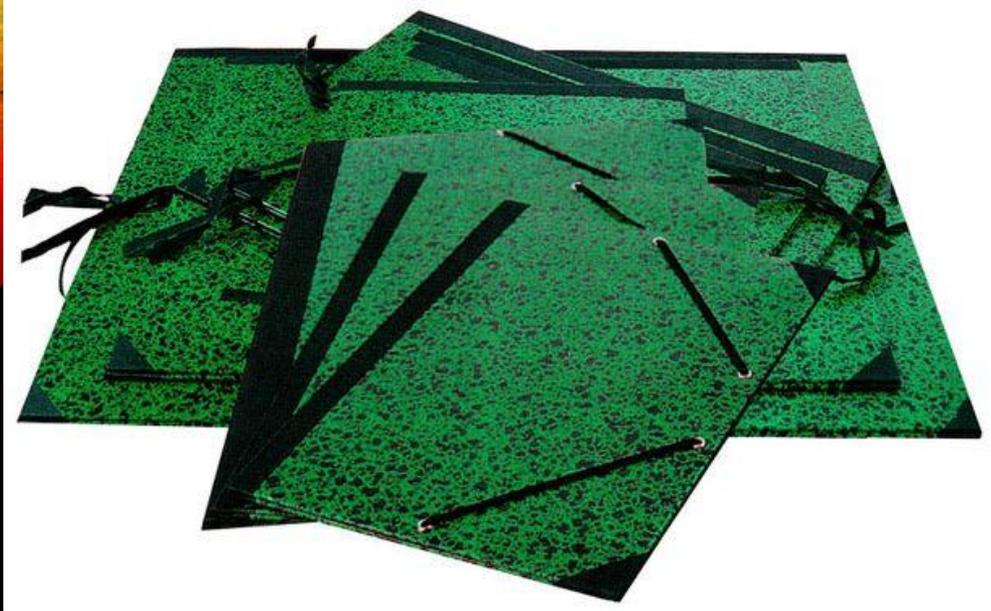
- Réseau constitué d'une centaine d'établissements d'enseignement (pour la plupart publics) dans les domaines de l'**architecture**, du **patrimoine**, des **arts plastiques** et du **design**, du **spectacle vivant**, du **cinéma** et de l'**audiovisuel**.
- La brochure publiée par le ministère présente cette offre diversifiée. Toutes les formations relevant du ministère de la culture y sont détaillées.

Enseignement supérieur culture

EXISTE-T-IL DES CLASSES PRÉPARATOIRES PUBLIQUES ?

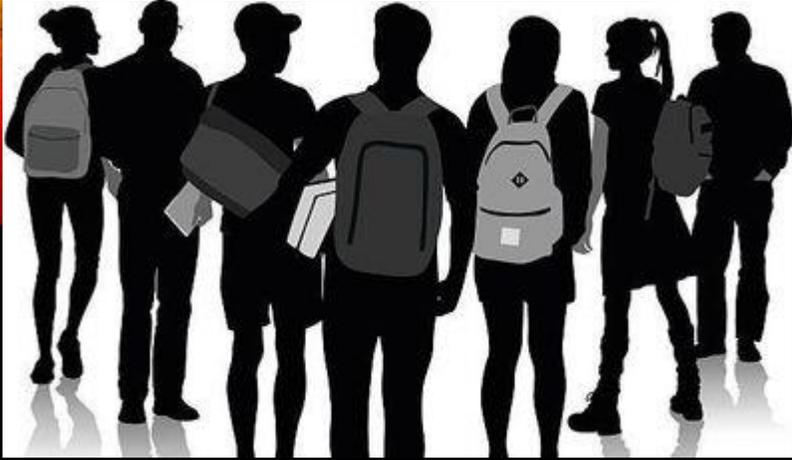
- Il existe des classes préparatoires publiques (**CPES-CAAP**).
- Compte tenu du nombre de candidats, elles recrutent via Parcoursup, sur dossier et sur épreuves d'admission. Parallèlement, plusieurs écoles supérieures d'art préparant aux diplômes nationaux proposent des ateliers et des cours publics.
- Des informations sont disponibles sur le site de l'Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art : www.appea.fr
- et également sur: https://arts-plastiques.ac-versailles.fr/IMG/pdf/cpes_caap_carte_-2-1.pdf





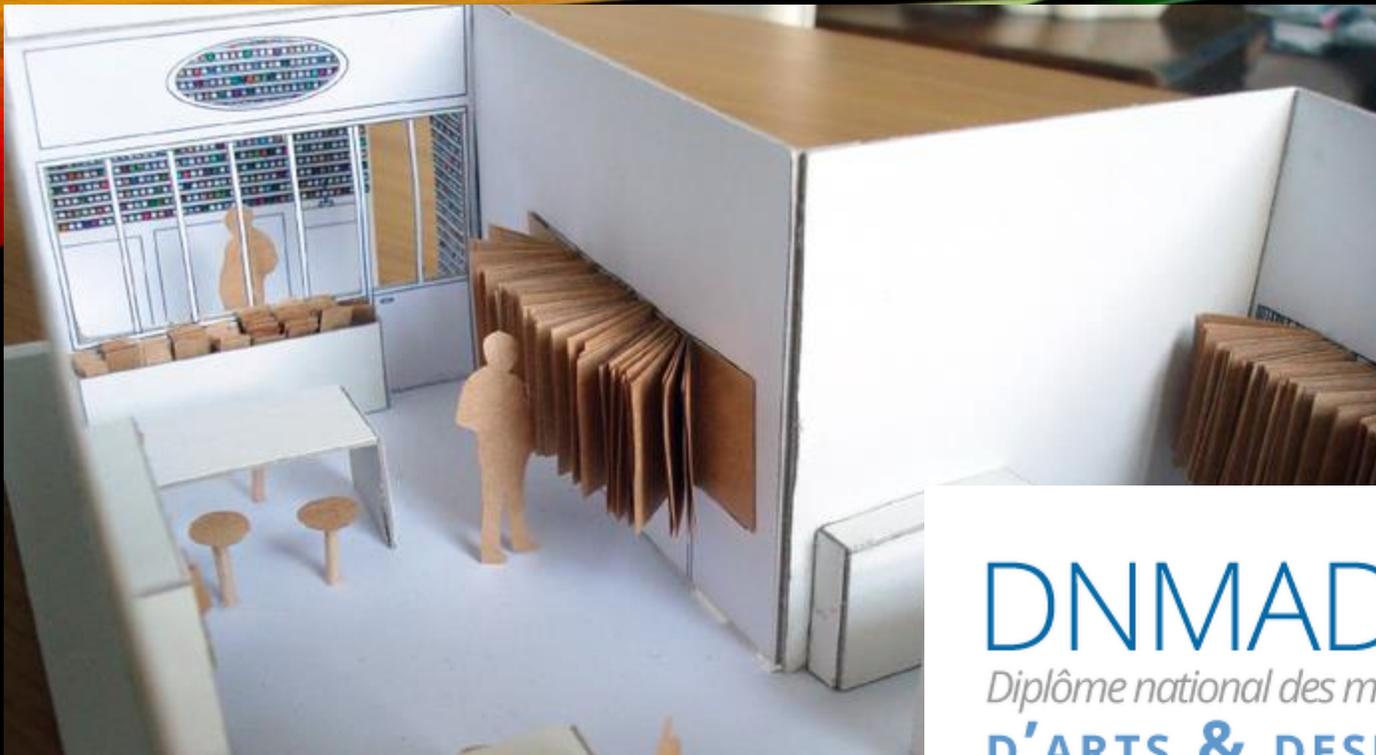
EST-IL NÉCESSAIRE DE SUIVRE UNE ANNÉE PRÉPARATOIRE ?

- **Il n'est pas obligatoire de suivre une année préparatoire pour se présenter à l'examen d'entrée.**
- L'exercice d'une pratique plastique, tel que le suivi d'une filière spécialisée au lycée ou dans le cadre de cours municipaux, peuvent constituer une bonne préparation.



PORTES OUVERTES

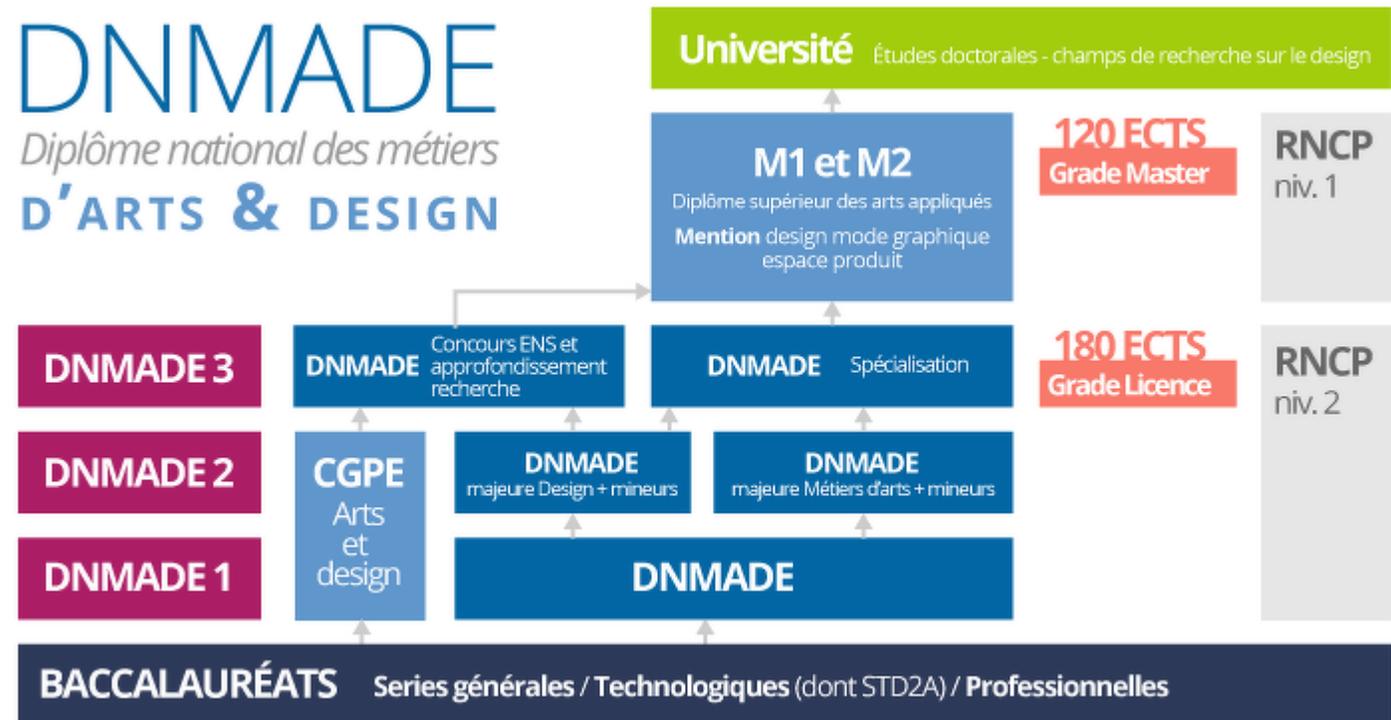
- La plupart des écoles d'art organisent des journées de visites dans leurs ateliers.
- Les dates de ces portes ouvertes, entre janvier et mars, sont consultables sur le site Internet de l'Association nationale des écoles d'art (Andéa). www.andea.fr
- Les écoles supérieures d'art recrutent via Parcoursup, quelques autres ont un recrutement spécifique (dossier et/ou épreuves plastiques)



LE DNMADE

DNMADE

Diplôme national des métiers
D'ARTS & DESIGN





LE DNMADE (= DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN)

- Pour vous y inscrire, il faut passer par la plateforme Parcoursup. (Vous avez droit à 10 vœux et 20 sous-vœux sur Parcoursup.)
- Ce diplôme se décline en **14 mentions**.
- En passant par ce diplôme vous accédez au grade de licence **(bac + 3)** ce qui vous permet d'obtenir 180 crédits ECTS et avoir des équivalences pour étudier à l'étranger ou poursuivre en master.



DES "PARCOURS" DIFFÉRENTS SELON LES ÉTABLISSEMENTS

Chaque académie ne proposera pas les mêmes mentions. Il faudra donc faire attention à l'école que vous choisirez si vous souhaitez vous diriger vers telle ou telle spécialité. **Ces mentions servent donc de base à la construction de "parcours"**. Des parcours qui résultent donc d'une combinaison entre majeure et mineure.

Ainsi l'ENSAAMA (école nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art) propose 9 mentions à travers les 17 parcours de son DNMADE. Par exemple, l'un des parcours, "Espace-habitat, mobilier et environnement", est la combinaison d'une majeure et d'une mineure, "Espace" et "Objet".

DNMADE: LES DIFFÉRENTES MENTIONS

Ces mentions, appelées majeures, sont au nombre de 14 :

Espace, Objet, Graphisme, Numérique, Événement, Ornement,
Matériaux, Spectacle, Animation, Innovation sociale, Instrument,
Livre, Mode, Patrimoine



Les étudiants peuvent aussi choisir une deuxième mention parmi les 14, en tant que "mineure", qui viendra compléter leurs connaissances

CPGE ART ET DESIGN

Les étudiants doivent :

- être titulaires d'un bac STD2A ou d'un bac général, avec, de préférence, une spécialité ou une option arts plastiques
- avoir une bonne pratique du dessin et des arts
- une curiosité développée et une bonne culture générale.

L'inscription à la prépa se fait via Parcoursup, puis, après examen du dossier, les candidats admissibles sont invités à un entretien, où ils peuvent présenter leurs travaux.

- Ecole supérieure des arts appliqués Duperré, PARIS
- Lycée de la communication Alain Colas, NEVERS
- Lycée général et technologique Rive-Gauche, TOULOUSE
- Lycée La Martinière Diderot, LYON





LES ARTS PLASTIQUES À L'UNIVERSITÉ

Les titulaires de la licence poursuivent majoritairement leurs études (master, école spécialisée, grande école...) car c'est à bac + 5 que les universitaires sont vraiment attendus sur le marché du travail. Ils se dirigent ensuite vers les métiers de l'enseignement, de la création numérique, de la médiation culturelle, de la gestion de production, de la diffusion, de la conception de projets culturels... ou préparent les concours de la fonction publique pour devenir assistant ou professeur territorial d'enseignement artistique, bibliothécaire, assistant de conservation du patrimoine, chargé d'études documentaires...

Exemples de métiers le plus souvent après un bac + 5 : artiste plasticien/ne ; assistant/e décorateur/trice ; chargé/e d'accueil du public ; concepteur/trice d'expositions ; galeriste ; graphiste multimédia ; médiateur/trice culturel/le ; professeur/e d'arts plastiques ; régisseur/euse d'œuvres d'art



IL EST ATTENDU DES CANDIDATS EN LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.



LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE

• L'enseignement de l'architecture est organisé dans un ensemble de **22 établissements d'enseignement supérieur** :

- 20 écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), sous la tutelle du ministère de la Culture, délivrent le diplôme d'État d'architecte. Deux d'entre elles, à Bordeaux et à Lille, dispensent aussi une formation préparant au diplôme d'État de paysagiste.
- 2 autres écoles délivrent des diplômes reconnus par le ministère de la Culture comme équivalents aux diplômes nationaux : l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA) et l'École spéciale d'architecture (ESA) de Paris.

Ecoles d'architecture

LES ECOLES D'ARCHITECTURE EN REGION IDF

- Paris-Belleville 75019 PARIS
- Paris-Malaquais 75006 -PARIS
- Marne-La Vallée 77 Marne-la-Vallée
- Paris-Val de Seine 75013 PARIS
- Versailles 78000 VERSAILLES
- Paris-La Villette 75019 PARIS
- **Ecole Spéciale d'Architecture 75014 PARIS**



CPGE A/L AVEC UNE OPTION ARTS: (CINÉMA, ARTS PLASTIQUES, HISTOIRE DES ARTS, THÉÂTRE...)

Pour des élèves qui possèdent de bonnes capacités de travail et un très bon niveau dans les disciplines littéraires et les humanités.

Deux années de CPGE littéraire (Hypokhâgne et Khâgne) donnent l'équivalent de deux années de Licence.

<https://www.prepalitteraire.fr/>



CPGE A/L AVEC OPTION ARTS PLASTIQUES

06 - CANNES

Lycée Carnot (Public - Internat garçons-filles)

- CPGE Classe préparatoire de lettres (1re et 2e années) option arts plastiques

30 - NIMES

Lycée privé Emmanuel d'Alzon (Privé sous contrat - Hébergement organisé hors établissement)

- CPGE Classe préparatoire de lettres (1re et 2e années) option arts plastiques

62 - ARRAS

Lycée Gambetta Carnot

(Public - Internat garçons-filles)

- CPGE Classe préparatoire de lettres (1re et 2e années) option arts plastiques

75 - PARIS

Lycée Condorcet (Public - Externat uniquement)

- CPGE Classe préparatoire de lettres (1re année) option arts plastiques

L'ÉCOLE DU LOUVRE



L'École du Louvre dispense un enseignement d'archéologie, d'histoire de l'art et des civilisations, de techniques de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

- **1er CYCLE (3 ANS):** pour l'accès en première année de premier cycle, la procédure d'admission des candidats se déroule en deux phases :
 - 1) l'examen du dossier à partir des résultats scolaires via Parcoursup
 - 2) des épreuves écrites de concours pour les candidats retenus.

TRAVAILLER DANS LE DOMAINE DU MARCHÉ DE L'ART

- Licence Droit/HdA à Paris1 , à Lyon 2.
- Certification d'histoire de l'art de l'école du Louvre pour les étudiants en Droit de l'Université Jean Monnet à Sceaux
- **ICART** (Institut supérieur des carrières artistiques) www.icartbordeaux.com www.icartparis.com
(Privé)
- **IESA** (Institut d'études supérieures des arts) www.iesa.fr
(Privé)
- **Mastère de l'ESC Dijon** www.escdijon.com
- **Mastère de l'ESC Bretagne** www.esc-brest.fr





TRAVAILLER DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE

- Département des conservateurs de l'institut national du Patrimoine www.inp.fr Niveau bac mais être âgé de plus de 20 ans (Préparation en Université HdA)
- Concours conservateur du patrimoine Université Paul Valéry, Montpellier 3
- Ecole du Louvre Concours niveau bac www.ecoledulouvre.fr
- Licences HdA : Dijon, Montpellier3, Strasbourg2, Paris4, Clermont2, Marne-la-Vallée, Tours....

LA RESTAURATION DES ŒUVRES



- Département des restaurateurs de l'**Institut National du Patrimoine**
Niveau bac mais être âgé de plus de 20 ans. www.inp.fr
- Ecoles de Condé (privées) à Paris (peinture, céramique, papier) et à Lyon (peinture et papier) European Master of art, 5ans
www.ecoles-conde.com
- Ecole supérieure des Beaux-arts de Tours (ESBAT) Concours niveau bac
www.esbatours.org
- Ecole d'art d'Avignon Formation accessible après la première année, puis 5 ans de formation. www.mairie-avignon.fr
- Cursus Conservation du patrimoine (Université Paris I, UFR 03)

TRAVAILLER DANS LA MÉDIATION CULTURELLE

Les métiers de la médiation et de la gestion culturelles peuvent s'exercer au sein des structures les plus diverses : orchestres, théâtres, festivals, musées, bibliothèques, médiathèques, établissements d'enseignement artistique, services culturels, associations...

- Licences professionnelles conception et mise en œuvre de projets culturels : Aix-Marseille, Le Mans....
- Licences professionnelles communication et management d'événements : Poitiers....
- Licences professionnelles administration des entreprises culturelles : Angers, Mulhouse....
- IUP Aix, Dijon, Grenoble, Versailles, Evry, Brest... Recrutement au niveau Bac + 2
- Licences médiation culturelle et communication : Paris1, Lille3, Nancy2, Paris3.....

ET POURQUOI PAS L'ENSEIGNEMENT ?

- Professeur des écoles, Professeur de collège, de lycée : **Concours de niveau Mastère2 , préparation en Université d'AP**
- Maître de conférences, Professeur d'université: **Diplômes universitaires niveau doctorat en AP ou HdA**
- Professeur des écoles d'art: **Concours de la fonction publique territoriale, niveau BAC + 5**

